



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Manifestation des policiers

Question au Gouvernement n° 4052

Texte de la question

MANIFESTATION DES POLICIERS

M. le président. La parole est à M. Stéphane Peu.

M. Stéphane Peu. Monsieur le Premier ministre, je veux me faire l'écho de notre très sérieuse inquiétude, qui est celle de nombreux Français, devant une dérive grave qui met en péril l'État de droit et menace le débat public. Elle s'est manifestée à deux reprises ces derniers jours. Mercredi, alors que se réunissaient les policiers en deuil devant notre assemblée en présence du ministre de l'intérieur et de plusieurs d'entre nous, des syndicalistes ont fustigé le pouvoir judiciaire, l'Assemblée nationale et notre Constitution. Dimanche, le ministre de l'intérieur a annoncé vouloir porter plainte contre Audrey Pulvar.

Nous prenons solennellement la parole pour vous mettre en garde contre ces propos et ces actes inquiétants. Inquiétants quand, oublieux des mots de Pascal qui prévenait « La justice sans la force, c'est l'impuissance, la force sans la justice, c'est la tyrannie », vous vous soumettez le jour même aux injonctions en amendant dans l'urgence votre projet de loi Justice.

Inquiétante aussi, la conception du débat public qu'a le Gouvernement lorsqu'il interdit de manifester la solidarité avec le peuple palestinien ou lorsqu'il souhaite censurer une candidate à l'élection régionale.

Inquiétantes encore, les libertés prises avec notre Constitution quand près de 50 % des textes de cette législature sont déclarés inconstitutionnels.

Inquiétant, enfin, ce vent mauvais qui souffle sur le pays, quand aux portes de l'Assemblée on réclame de « faire sauter les digues de la loi et de la Constitution ». Oui, ces mots sont « glaçants ». Alors, monsieur le Premier ministre, serez-vous cette digue ? Vous souviendrez-vous des mots de Montesquieu : « Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir » ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SOC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. Ce que je trouve inquiétant, monsieur Peu, c'est que vous trouviez inquiétant d'interdire des manifestations du type de celles au cours desquelles, en 2014, on a crié « Mort aux juifs ! » dans les rues de Paris.

M. Éric Coquerel. C'est un mensonge !

M. Gérald Darmanin, ministre. Ce que je trouve inquiétant, monsieur Peu, c'est que, pendant près de deux

minutes d'une question parlant des policiers, vous n'avez pas évoqué les deux deuils qui ont touché coup sur coup la police nationale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Protestations sur les bancs des groupes GDR et SOC.*)

M. Stéphane Peu. C'est faux, je l'ai dit !

M. André Chassaigne. Oui, il l'a dit !

M. Gérard Darmanin, ministre. Ce que je trouve inquiétant, monsieur Peu, c'est que vous critiquiez...

Un député du groupe SOC . menteur !

M. Gérard Darmanin, ministre. ...une manifestation qui s'est tenue devant l'Assemblée nationale, à laquelle a participé, ceint de son écharpe, le premier secrétaire de votre parti, candidat à l'élection présidentielle !

Voyez, monsieur Peu, quand on chante la vérité on ne la chante pas à moitié et, pour paraphraser Jean Ferrat chantant Louis Aragon : fou celui qui fait le délicat lorsque les policiers sont attaqués. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Pierre Cordier. Darmanin adore Jean Ferrat !

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4052

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 mai 2021](#)